L'aide aux enfants réfugiés continue

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555944

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Accueil et parrainages...

L'aide aux enfants réfugiés continue

Nous publions ci-contre quelques photographies.

Des photographies trop parlantes pour qu'il soit nécessaire de les accompagner d'un bien long texte.

Quelques mois de séjour en Suisse ont transformé des petites réfugiées aux grands yeux caves, aux traits blêmes et tirés, aux allures traquées et anonymes et dont il est difficile de dire l'âge et presque le sexe, en fillettes coquettes et gentilles, aux sourires heureux et aux joues pleines. Nous pourrions verser encore tant d'autres documents à ce dossier, ensemble tragique et bienfaisant.

Accueil en familles, pour trois mois, de petits réfugiés qui retrouveront, dans un foyer suisse, cette joie et cette confiance d'être un enfant comme les autres, et qui y prendront, physiquement et moralement, la force et le courage de vivre et d'aller dorénavant de l'avant.

Accueil en préventorium, pour quatre mois, d'enfants que le triste sort des réfugiés, la misère de leurs parents, la trop pauvre nourriture, les vêtements qui ne protègent plus du froid ni des intempéries, le gîte lamentable où l'on vit entassés sans autres lits que des paillasses, dans une pénombre humide et privée de soleil, ont conduits aux portes de la tuberculose, et qui retourneront guéris et fortifiés vers les leurs, et munis d'un trousseau confortable.

Ces photographies illustrent le résultat auquel l'hébergement familial et l'accueil en préventorium de la Croix-Rouge suisse permettent d'atteindre. Il n'a pu être atteint, ce résultat, que grâce à la collaboration de notre population entière — parrains qui versent mois après mois leur souscription pour permettre de payer les quelque mille francs que coûte le séjour en préventorium d'un enfant trop débilité pour être placé dans une famille; familles qui s'inscrivent généreusement pour accueillir pendant trois mois un petit réfugié, le nourrir, le soigner, l'aimer avec leurs propres enfants et comme s'il était l'un d'entre eux.

Notre action doit se poursuivre.

Qu'elle soit toujours aussi nécessaire, les dépêches des journaux nous le montrent comme les rapports de nos déléguées qui, mois après mois, en rapports étroits avec la Croix-Rouge allemande, suivent la situation dans les régions où la Croix-Rouge suisse s'est donnée mission d'aider aux réfugiés.

Qu'elle soit toujours aussi salutaire et bienfaisante, ces photos le disent.

C'est pourquoi nous verrons, cet hiver, de nouveaux convois amener en Suisse des petits réfugiés qui doivent trouver, les uns, le doux et paisible accueil d'un foyer de chez nous qui les préservera des rigueurs de l'hiver dans les camps ou les logis sans feu, les autres les soins, le bon air et

La petite Lotte B. est née le 8 février 1942 en Tchécoslovaquie. Sa famille est originaire de Bessarabie. Le père était vigneron. Les B. furent chassés de Roumanie en 1940 et déportés en Tchécoslovaquie. De là, en 1943, ils furent amenés en Yougoslavie. Ils devaient en être expulsés en 1945 et ont trouvé un refuge en Bavière. Lotte a un frère et une sœur plus jeunes, un quatrième enfant est mort au cours de leur exode. La famille habite aujourd'hui deux pièces dans un baraquement de bois d'un camp de réfugiés. Elle a perdu tout ce qu'elle possédait.

Lotte B. dont la photo de gauche a été prise lors de son arrivée en Suisse a pu être jointe à un convoi d'enfants réfugiés de la Croix-Rouge suisse l'hiver dernier. Arrivée le 13 décembre 1951, elle a été accueillie par une famille en Argovie. Elle y a passé trois mois heureux. La photo de droite a été prise le jour de son départ, le 15 mars 1952. Qui reconnaîtrait le même enfant dans ces deux images prises à trois mois l'une de l'autre?

Ilse E., née le 27 février 1939, et Sieglinde W., née le 16 juillet 1941, sont deux petites réfugiées de Silésie. Le père de Sieglinde est mort de tuberculose, sa mère a été malade elle aussi. Les deux familles sont très pauvres, les enfants sont de faible santé, elles ont beaucoup souffert des privations. Ilse a eu de légères infections des glandes hilaires. Les deux enfants ont été désignées pour faire une cure de quatre mois dans un préventorium de la Croix-Rouge suisse, les voici le jour de leur départ d'Allemagne.

la nourriture que leur assureront nos préventoriums.

L'envoi des lits sauve des enfants de la tuberculose

Mais cette aide-là ne peut toucher encore qu'une bien faible partie des enfants réfugiés en Allemagne. C'est sur place qu'il faut songer à aider les autres, beaucoup d'autres qui eux aussi ont un si grand besoin d'aide.

Ces enfants ont besoin de vêtements, ils ont besoin, plus encore peut-être, de lits et de literies. Ces vêtements, ces lits et ces literies, nos parrainages doivent permettre de les leur procurer.

Les enfants auxquels vont ces secours, il n'est que de puiser dans les centaines et les milliers de cas rapportés par nos déléguées pour se rendre compte de la misère de leur foyer et de l'urgence qu'il y a de les aider. Citons-en au hasard quelques-uns:

Lors de sa fuite, en 1944, de Slovaquie, la famille P. a perdu tout ce qu'elle possédait. Le père était ébéniste. Son état de santé — ulcères et abcès — ne lui permet de travailler actuellement que par brèves périodes. Il y a cinq enfants, âgés de 4, 5, 7, 8 et 9 ans. La famille a été logée dans un baraquement de bois, ils disposent d'une cuisine et de deux petites pièces. Le père a construit lui-même les quelques meubles qui garnissent le pauvre logis. Ils ont à peine de quoi vivre et sont dans l'impossibilité absolue de se procurer la literie et les vêtements nécessaires aux enfants.

*

J. et sa sœur H., âgés de 11 et 12 ans, sont orphelins de père et de mère. Ils sont originaires de Poméranie où la famille possédait un domaine. Leurs parents ont été tués sous leurs yeux lors de l'occupation. J. et H. ont été recueillis par des voisins qui les ont pris avec eux lorsqu'ils durent quitter leur patrie pour se réfugier au Hanovre. Ils ont pu retrouver là une sœur de leur mère, réfugiée elle aussi, qui prend soin d'eux actuellement. Elle a trois enfants elle-même et est atteinte d'un cancer de la poitrine, son mari ne trouve un peu de travail que de temps à autre. Cette famille de sept personnes habite dans deux chambres et une alcôve. La misère est tragique, mais les parents adoptifs de J. et d'H. ne marque aucune différence entre leurs neveux et leurs propres enfants et font tous leurs efforts pour les élever et les éduquer convenablement. Les enfants manquent de literie et de vêtements.

*

Tchèques, les C., possédaient une grande maison et un domaine qu'ils exploitaient. Leur maison fut détruite lors d'un raid aérien. En 1946 ils furent expropriés et se réfugièrent en Bavière. Le père a été amputé d'une cuisse, il est devenu tuberculeux et ne peut plus travailler. Le grand-père, âgé, est à leur charge et vit avec eux. Les trois enfants ont 1, 3 et 8 ans. L'aîné a été également atteint par la tuberculose. Ces six personnes dont deux malades vivent dans deux misérables pièces d'un baraquement de bois. Tout leur manque, à commencer par les vêtements et la literie.

Nous donnons ces quelques exemples, nous pourrions remplir ce cahier d'autres, semblables. Ces enfants ont pu être aidés et recevoir grâce à nos parrains les colis de literie ou de vêtements indispensables, des milliers d'autres attendent encore un peu d'aide.

C'est pourquoi, cet automne, la Croix-Rouge suisse fait appel à nouveau à tous ceux qui le peuvent pour qu'ils l'aident à procurer à ces enfants dont le sort reste si tragique l'aide matérielle qui leur permettra d'affronter les rigueurs de l'hiver.

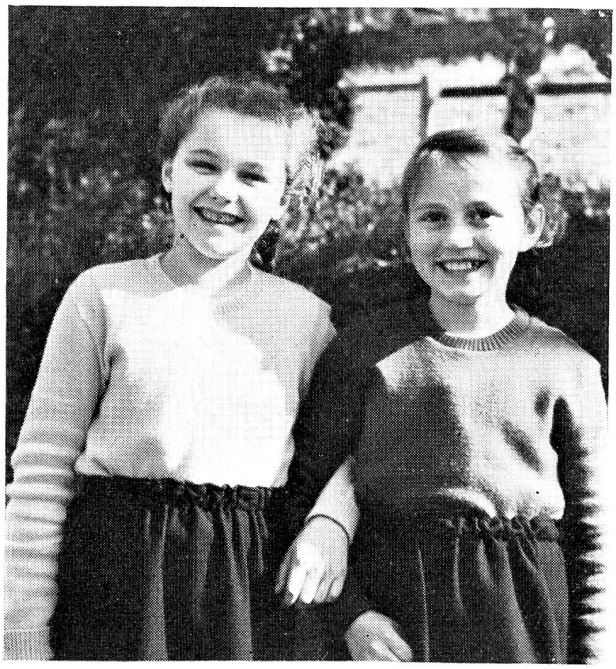

Ilse E. et Sieglinde W. ont été accueillies en même temps que 18 autres petits réfugiés au préventorium «Flüeli-Ranft» le 29 janvier 1952. La vie calme, le repos, le bon air et la nourriture ont rendu la santé à ces enfants. L'accroissement moyen de poids a été de 3,75 kg. Un des enfants a pris 7 kg et demi. La directrice et le médecin ont constaté lors des examens finaux le complet rétablissement des enfants. Cette image d'Ilse et de Sieglinde prise à la veille de leur départ du préventorium, le 27 mai 1952, ne le dit-elle pas éloquemment?